

# Contrôle, accompagnement et activation = chasse aux chômeurs !

Le plan Vandembroucke de contrôle renforcé des chômeurs est donc d'application depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Son forfait accompli, l'émule de Tony Blair a troqué sa vareuse fédérale pour le même portefeuille au sein du gouvernement flamand, où, libéré des francophones trop rétifs, il espère aller plus loin encore dans sa volonté de déréguler le marché de l'emploi et de soumettre les allocataires sociaux à des contraintes sans cesse plus fortes. Le portefeuille fédéral de l'emploi reste aux mains du SPa et son nouveau titulaire a les mêmes initiales que son prédécesseur, il s'agit de Freya Vandebossche, que l'on dit (sait) plus sociale et humaine que le psychorigide odieux qu'elle remplace. Pas difficile me dira-t-on et pas pour autant une garantie maintenant que le plan du théoricien d'Oxford est d'application, suscitant les inquiétudes, confusions et problèmes d'organisation que nous avons prévus dès l'origine du plan fumeux du brûleur de billets reconverti en chasseur d'allocataires sociaux.

Car si notre plate-forme a remporté une petite victoire, c'est certainement sur le terrain sémantique. Là où les mêmes mesures ont été affublées successivement de noms plus ou moins racoleurs, nous avons réussi à imposer l'expression « chasse aux chômeurs » dans les médias. C'est symbolique et c'est maigre comme succès, surtout par rapport à la situation d'exclusion à laquelle nombre de sans emploi vont être exposés. Mais ce n'est pas anodin. La stratégie gouvernementale a été de multiplier les effets d'annonce rassurants et, en jouant sur les mots, de cacher les vraies implications de ce plan. A cet égard au moins, ils n'ont pas gagné !

Les premières lettres d'avertissement ont donc été envoyées début juillet par l'ONEM. Par rapport à la logorrhée administrative qu'il débite généralement (cf. par exemple la lettre d'avertissement article 80), il faut reconnaître que l'ONEM a fait un effort de clarté cette fois. Mais cela s'est fait au prix d'une hypocrisie sans nom ! Notamment en présentant le contrat et les sanctions que son non respect entraînerait comme une aide. Notons aussi que la preuve est faite une nouvelle fois que ce plan ne vise ni à créer de l'emploi ni à en trouver. Pour cet

aspect-là, la patate chaude est renvoyée aux régions, ce qui implique qu'elles seront responsables si la situation ne change pas. Quand on pense que le PS s'est dit obligé d'accepter ce plan pour sauvegarder l'unicité de la sécurité sociale ! Elio Di Rupo nous avait dit que si les francophones refusaient ce plan, les flamands réclameraient la scission du paiement des allocations de chômage. Et c'est pourtant ce que, début juillet, Vandembroucke s'est empressé de faire...

*Yves Martens,  
Collectif  
Solidarité  
Contre  
l'Exclusion.*



Revenons à la lettre d'avertissement de l'ONEM. Objet : Activation du comportement de recherche d'emploi.

Décodons :

- emploi : le truc qu'on cherche, qu'on veut mais qui n'existe pas en nombre suffisant pour tous ;
- recherche : ce dans quoi on met toute son énergie jusqu'à ce que la collection de lettres de refus ou l'absence de réponse vous décourage, voire vous désespère ;
- comportement : il ne suffit pas de chercher, encore faut-il le faire selon une norme morale qui vous est imposée ! Il y aura les bons et les mauvais chercheurs et tous seront mis sous tutelle ! ;
- activation : si vos efforts ne sont pas jugés suffisants à l'estime et selon l'arbitraire de



votre facilitateur, celui-ci va vous activer (vous botter les fesses quoi !). Comme dit Schröder, « *Il faut débusquer les profiteurs de l'Etat providence !* ». Le mot activation, en l'espèce, signifie harcèlement continu et sans répit.

Cette lettre d'avertissement est suivie dans les quatre mois par la convocation au premier entretien (ceux-ci ont commencé le 25/10). Lettre simple, le recommandé n'étant utilisé que pour le rappel, en cas d'absence à ce premier entretien. Et c'est là que réside le premier danger d'exclusion : l'absence à la convocation équivaut à une évaluation négative. Et comme les absents seront les plus précarisés, ceux qui ont durablement décroché, il faut s'attendre à de vraies catastrophes. Nouvelle preuve que

ce plan ne vise pas à traquer les abus : le magouilleur ne manquera pas, lui, d'adopter le comportement adéquat ! A Bruxelles, le problème de l'absence est particulièrement aigu. Vu la proximité phonétique entre ORBEM (en charge du volet accompagnement comme le FOREM en Wallonie) et ONEM, nombre de chômeurs ayant répondu à la convocation du premier, ne comprennent pas la seconde invitation et ont tendance à la négliger.

Bref, ce plan mobilise des moyens financiers et humains énormes, non pour créer de l'emploi, ni pour chasser les abus, mais pour créer une armée de travailleurs prêts à accepter n'importe quoi à n'importe quelles conditions (cf. article page 16 du n°45)

**Il faut plus que jamais exiger le retrait de ce plan !**

**Venez manifester avec nous  
le jeudi 18 novembre à Bruxelles !**

**RV à 14 h devant le cabinet  
de la ministre de l'emploi,  
rue Marie-Thérèse 1.**

**Ensemble, faisons entendre  
notre voix !**

